Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212900948-20251216-D25_39-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
En exercice : 15 - Présents : 12 – Votants : 15
PRESENTS : Yves ABIVEN, Christophe BÈLE, Isabelle BOULIC, Tifenn COTTON, Anne GENARD, Claude LE BRETON, Sophie LE GUEN, Didier PERROT, Françoise ROUDAUT, Alain SIMON, Ronan TIGRÉAT.
Pascale AUFFRET, arrivée à 19h45, à la présentation des rapports de la CLCL.
ABSENTS EXCUSES : Claudine ACQUITTER absente a donné pouvoir à Anne GENARD, Pierre JESTIN, absent a donné pouvoir à Yves ABIVEN, Christelle LE MENN absente a donné pouvoir à Isabelle BOULIC
SECRETAIRE DE SEANCE : Didier PERROT

Présentation du rapport de la Cour Régionale Des Comptes sur le contrôle des comptes et la gestion de la CLCL - *Délibération D25_39*

Rapporteur : Christophe BÈLE, le maire
Annexe : présentation synthétique du rapport (extrait de la présentation effectuée en Conseil communautaire du 24/11/2025)

Par courrier du 28/08/2024, et en application des articles L. 211-3, L. 211-4, L. 211-5 et R. 243-1 du code des juridictions financières, la chambre régionale des comptes informait la Communauté Lesneven Côte des Légendes du contrôle des comptes et de la gestion de celle-ci à compter de l'exercice 2019 jusqu'à la période la plus récente.
Le contrôle de la chambre régionale des comptes (CRC) a débuté le 25/09/2024 et il s'est achevé le 14/11/2025 avec la notification de la CRC du rapport comportant les observations définitives.
Il a induit :
- les auditions de la présidente et de son prédécesseur,
- les auditions de personnels communautaires,
- de nombreux rapports de réponses aux questions écrites,
- une mobilisation des services communautaires pour répondre au mieux aux interrogations des magistrats instructeurs.

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212900948-20251216-D25_39-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
En exercice : 15 - Présents : 12 – Votants : 15
PRESENTS : Yves ABIVEN, Christophe BÈLE, Isabelle BOULIC, Tifenn COTTON, Anne GENARD, Claude LE BRETON, Sophie LE GUEN, Didier PERROT, Françoise ROUDAUT, Alain SIMON, Ronan TIGRÉAT.
Pascale AUFFRET, arrivée à 19h45, à la présentation des rapports de la CLCL.
ABSENTS EXCUSES : Claudine ACQUITTER absente a donné pouvoir à Anne GENARD, Pierre JESTIN, absent a donné pouvoir à Yves ABIVEN, Christelle LE MENN absente a donné pouvoir à Isabelle BOULIC
SECRETAIRE DE SEANCE : Didier PERROT

Présentation du rapport de la Cour Régionale Des Comptes sur le contrôle des comptes et la gestion de la CLCL - *Délibération D25_39*

Ce rapport définitif reçu par courriel le vendredi 14 novembre doit être présenté au conseil communautaire avant le 1er décembre 2025 ou après le 22 mars 2026 en raison de la période de réserve électorale (art L 243-6 code juridictions financières). **Cette présentation a eu lieu le 24/11/2025**.

Puis, ce rapport a également été transmis **par la CRC aux maires le 25/11/2025** pour présentation en conseil municipal de chaque commune de la CLCL.

Au terme de la présentation et des échanges, le conseil communal est invité à prendre acte de la présentation de ce rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport de la Cour Régionale Des Comptes.

Christophe BELE
Signature numérique de Christophe BELE
Date : 2025.12.24 12:00:03 +01'00'